



DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Unité des Normes et Systèmes d'information
Division Nomenclatures

Compte rendu de la réunion du Groupe NACE-CPA d'Eurostat

Luxembourg, 27-28 avril 2006

Dossier suivi par :
Michel LACROIX
Tél. : +33 1 41 17 52 72
Fax : +33 1 41 17 39 66
Messagerie : michel.lacroix@insee.fr

Paris, le 9 mai 2006
N° 174/D230

REDACTEUR : Michel Lacroix

PARTICIPANTS : Eurostat-Unité 02 (Gouvernance statistique, qualité et évaluation), Ensemble des pays de l'Union européenne (Emile Bruneau et Michel Lacroix pour la France)

Le groupe de travail NACE-CPA animé par Eurostat s'est réuni à Luxembourg les 27 et 28 avril 2006. La réunion a été consacrée principalement à l'avancement des travaux sur la CPA et à l'examen de divers points relatifs à la NACE.

1. Avancement des travaux sur la CPA

1.1 Règlement

L'examen du règlement CPA par le CPS se fera par consultation écrite. Eurostat envisage un passage en Commission fin 2006 et une approbation par le Parlement mi-2007.

De nombreux pays utilisant encore peu la CPA dans sa partie agriculture et dans les services, le règlement CPA, contrairement au règlement NACE, ne fera pas obligation aux pays membres de l'utiliser dans la production de leurs statistiques nationales.

1.2 Rédaction de la CPA

La TF de février 2006 n'avait pu examiner qu'une partie des 850 propositions d'amendements faites par les différents pays. Le nombre de points restant à examiner étant trop important, le groupe n'a pas pu valider le projet en cours. Il a donc été décidé, notamment à la demande française, de réunir une dernière TF pour finaliser la structure de la CPA 2008 du 31 mai au 2 juin 2006. Les dernières propositions devront être envoyées à Eurostat avant le 17 mai 2006. Il est probable que, même après cette dernière TF, la CPA reste imparfaite, en particulier dans ses correspondances avec la NACE.

2. Points relatifs à la NACE

2.1 Règlement européen

L'approbation du règlement NACE par le Conseil est en bonne voie : à l'issue de deux réunions tenues au niveau du Conseil (27 mars et 26 avril 2006), seuls quelques amendements mineurs ont été apportés au texte, en particulier sur quelques intitulés de la nomenclature. Une réunion informelle de présentation du texte au « rapporteur » du Parlement s'est également tenue le 25 avril. Si l'examen du projet par le Parlement s'effectue selon le planning prévu, l'adoption du règlement pourrait intervenir avant la fin de l'année 2006. Un point important restant à régler concerne les traductions dans les différentes langues des intitulés de la NACE.

2.2 Traduction

Il reste à faire quelques mises à jour des notes explicatives en accord avec de possibles modifications de ces notes dans la CITI mais le problème le plus important est maintenant la traduction des intitulés et des notes explicatives dans les langues nationales.

- Pour les intitulés : les pays seront consultés pour la validation des intitulés dans leur langue respective avant l'adoption du règlement NACE, probablement en septembre ou octobre 2006. Il sera alors possible de proposer des amendements aux traductions proposées par les traducteurs du Parlement européen. Il convient donc de se concerter avec les autres pays européens francophones (Belgique, Luxembourg, Suisse) pour proposer des amendements communs.
- Pour les notes explicatives : Eurostat assure une traduction des notes explicatives en français et en allemand. Cette traduction débutera fin juin lorsque les dernières répercussions des modifications des notes explicatives de la CITI auront été prises en compte dans la version anglaise de la NACE.

3. Divers

Un accord semble se dessiner au niveau international pour l'adoption du niveau agrégé (top-top structure à 10 postes) et du niveau intermédiaire à 38 postes constitué de regroupements de divisions, préparés par l'OCDE. Ces niveaux ne feront pas partie ni de la CITI, ni de la NACE mais seront présentés comme des structures de regroupement alternatives et figureront dans la publication de la nouvelle NACE.

Sur la base d'un projet initial préparé par la France, le groupe a validé la structure de l'introduction de la publication NACE consacrée principalement aux aspects méthodologiques, au règlement et aux structures alternatives de regroupement.

Le prochaine réunion du groupe de travail NACE-CPA se déroulera du 18 au 20 septembre 2006.

